

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 juin 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 juin 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 juin 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN POITOU-CHARENTES (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Luc DELAGARDE, Jean-Michel BEAUDIC à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Carole BRUNETEAU, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN suppléé par Anne-Marie PROUST.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Simon LAPLACE, Elmano MARTINS, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sébastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 JUIN 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT TRIENNALE ENTRE LA CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN POITOU-CHARENTES (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2016

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 26 septembre 2011 de la Communauté d'Agglomération du Niortais a adopté son Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC) qui identifie la filière numérique comme l'une des filières prioritaires du territoire.

Sur le territoire de la CAN, les entreprises du numérique représentent une filière en plein développement Cette croissance est confortée par les enjeux et les besoins permanents de leurs principaux clients : les Mutuelles d'assurances, les Administrations présentes localement, les PME/PMI installés en Région.

Depuis 2012, la CAN a engagé des partenariats afin d'accompagner ses projets et afin de répondre aux attentes exprimées par les entreprises de la filière :

- 1) Soutenir les entreprises dans leurs démarches de recrutement et de formation.
- 2) Investir dans l'aménagement du territoire, notamment en matière de Très Haut Débit.
- 3) Renforcer l'image du territoire.

Ces trois axes de travail ont été mis en œuvre en particulier par l'intermédiaire d'évènements marquants pour le territoire :

- Niort Numeric en mars 2013, 2014 et 2015,
- Les Rencontres Niortaises de l'Informatique Décisionnelle en 2014 et 2015,
- 6 Job dating depuis 2013
- Un hackathon en 2015
- Signature d'une convention avec Orange pour permettre le fibrage de l'ensemble de notre territoire
- Des réunions thématiques régulières avec les entreprises (innovation et RH notamment)

Les axes de développement de la filière :

Aujourd'hui, la CAN souhaite se positionner sur quatre axes stratégiques pour créer les conditions favorables au développement de la filière numérique sur son territoire:

- 1) SOUTENIR la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des entreprises de la filière numérique
- 2) CREER des conditions attractives pour la création ou la venue d'entreprises de la filière
- 3) ACCOMPAGNER le développement des nouvelles formations pour les besoins futurs du secteur
- 4) FAVORISER l'aménagement numérique sur le territoire (THD – locaux spécialisés...)

Le partenariat avec le réseau des professionnels du numérique du Poitou-Charentes (SPN) : renforcer la démarche partenariale et animation de la filière

Poitou-Charentes (SPN) :
Accusé de réception en préfecture :
079-200041317-20160629-c68-06-2016-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2016

Le SPN, reconnu Grappe d'entreprises en 2011, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus. Depuis 4 ans, ce réseau est identifié comme un acteur de référence en région et au niveau national.

Ainsi, dans le cadre d'une convention triennale conclue en 2014, la CAN et le SPN souhaitent s'associer et proposer des actions destinées à dynamiser la filière sur le territoire.

Les actions proposées :

Ces actions sont de nature à renforcer le travail partenarial entre l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Trois types d'actions sont proposés :

- 1) Actions collectives pour les entreprises du territoire (conférences thématiques, animations de petits déjeuner thématiques « les cafés techno », animation du groupe Niort Numeric Innovation...)
- 2) Accompagnement individuel des entreprises dans leur projet stratégique de développement (innovation, international, performance globale...)
- 3) Relais d'information et soutien des actions du territoire en faveur de la filière (relais auprès des réseaux professionnels des actions Niort Numeric, communication, participation au cas par cas aux événements organisés dans le cadre de Niort Numeric)

Subvention sollicitée par le SPN pour permettre l'application du plan d'actions :

Pour financer l'activité de l'association et permettre l'application du plan d'actions 2016 (développé dans l'avenant à la convention cadre 2014-2015-2016, joint à cette délibération), il est proposé de verser une subvention de 30 000 € pour l'année 2016 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique en Poitou Charentes.

La subvention sera versée en deux fois : 60 % du montant de la subvention 2015 tel que précisé dans la convention cadre et le solde sur présentation du bilan des actions menées en 2016.

Un rapport d'activité de l'année 2016 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la CAN et pour mesurer leurs impacts.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'attribution de la subvention de 30 000 € HT au titre de l'année 2016 au SPN,
- Approuver le plan d'action proposé dans la convention jointe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160629-c68-06-2016-DE Date de réception préfecture : 30/06/2016
